

États financiers de

Enviro-Accès Inc.

31 mars 2013, 31 mars 2012 et 1 avril 2011

Enviro-Accès Inc.

31 mars 2013, 31 mars 2012 et 1 avril 2011

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 2
État des résultats	3
État de l'évolution des actifs nets	4
Bilan	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires des états financiers	7 - 12

Rapport de l'auditeur indépendant

À l'intention des membres de
Enviro-Accès Inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Enviro-Accès Inc., qui comprennent le bilan au 31 mars 2013, au 31 mars 2012 et au 1 avril 2011 et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour les exercices terminés à cette date ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Enviro-Accès Inc. au 31 mars 2013, au 31 mars 2012 et au 1 avril 2011, ainsi que de ses activités et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Deloitte s.r.m.c.n.l.

Le 31 juillet 2013

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A107047

Enviro-Accès Inc.

État des résultats

Exercices terminés les 31 mars 2013 et 2012

	2013	2012
	\$	\$
Produits		
Environnement Canada	400 000	400 000
Honoraires	1 484 961	1 455 340
Contributions	52 690	52 655
Autres produits	24 999	23 452
	1 962 650	1 931 447
Charges directes		
Sous-traitants	217 713	235 633
Frais de déplacement	17 356	32 983
Autres frais	37 637	23 155
	272 706	291 771
Produits nets	1 689 944	1 639 676
Charges		
Salaires, bonis et charges sociales	995 705	1 015 985
Expert-conseils	207 869	159 981
Assurances	17 239	15 388
Communications	20 449	18 669
Congrès, cours et séminaires	25 923	17 095
Cotisations et affiliations	4 753	3 995
Créances douteuses	-	1 906
Frais de déplacement	31 193	13 233
Frais de représentation	11 708	11 180
Intérêts et frais bancaires	671	692
Loyer	65 108	68 029
Papeterie et imprimés	22 618	12 276
Perte à la cession d'immobilisations corporelles	646	-
Publicité	106 217	41 527
Taxes et permis	5 807	5 419
Amortissements	11 793	8 592
	1 527 699	1 393 967
Excédent des produits sur les charges	162 245	245 709

Enviro-Accès Inc.

État de l'évolution des actifs nets

Exercices terminés les 31 mars 2013 et 2012

	2013	2012
	\$	\$
Solde au début	1 815 298	1 569 589
Excédent des produits sur les charges	162 245	245 709
Solde à la fin	1 977 543	1 815 298

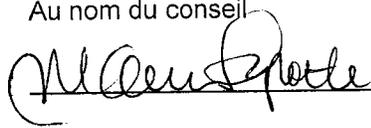
Enviro-Accès Inc.

Bilan

au 31 mars 2013, au 31 mars 2012 et au 1 avril 2011

	31 mars 2013 \$	31 mars 2012 \$	1 avril 2011 \$
Actif			
À court terme			
Encaisse	139 336	8 153	647 670
Placements temporaires dans des fonds de marchés monétaires	1 513 843	1 289 837	534 400
Débiteurs (note 5)	458 809	762 816	682 317
Charges payées d'avance	17 040	15 775	16 314
	2 129 028	2 076 581	1 880 701
Immobilisations corporelles	46 033	38 272	29 296
	2 175 061	2 114 853	1 909 997
Passif			
À court terme			
Créditeurs et charges à payer (note 7)	178 954	166 495	120 456
Produits reportés	18 564	133 060	219 952
	197 518	299 555	340 408
Engagements (note 9)			
Actifs nets			
Actifs nets non affectés	1 977 543	1 815 298	1 569 589
	2 175 061	2 114 853	1 909 997

Au nom du conseil



administrateur

administrateur

Enviro-Accès Inc.

État des flux de trésorerie

Exercices terminés les 31 mars 2013 et 2012

	2013	2012
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	162 245	245 709
Éléments sans effet sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	11 793	8 592
Perte à la cession d'immobilisations corporelles	646	-
	<u>174 684</u>	<u>254 301</u>
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation (note 8)	200 705	(120 813)
	<u>375 389</u>	<u>133 488</u>
Activité d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(20 200)	(17 568)
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	355 189	115 920
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	1 297 990	1 182 070
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	<u>1 653 179</u>	<u>1 297 990</u>

Enviro-Accès Inc.

Notes complémentaires des états financiers

31 mars 2013 et 2012

1. Description de l'entreprise

L'Organisme, constitué par lettres patentes en vertu de la Loi sur les corporations canadiennes, est un organisme sans but lucratif exempté des impôts sur les bénéfices.

Enviro-Accès Inc. a pour mission de favoriser l'émergence et d'assurer un soutien aux entreprises et aux projets innovateurs pouvant contribuer à l'amélioration de la qualité de l'environnement et au développement durable à l'échelle locale, nationale et internationale.

2. Adoption d'un nouveau référentiel comptable

Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2013, l'Organisme a adopté les nouvelles Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (les « nouvelles normes ») publiées par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (« ICCA ») et énoncées dans la Partie III du *Manuel de l'ICCA*. Conformément au chapitre 1501 de la Partie III du *Manuel de l'ICCA* intitulé « Application initiale des normes pour les organismes sans but lucratif » (le « chapitre 1501 »), la date de transition aux nouvelles normes est le 1 avril 2011 et l'Organisme a établi et présenté un bilan d'ouverture à la date de transition aux nouvelles normes. Ce bilan d'ouverture est le point de départ de la comptabilité de l'Organisme selon les nouvelles normes. Dans son bilan d'ouverture, en vertu des recommandations du chapitre 1501, l'Organisme :

(a) a comptabilisé tous les actifs et passifs dont la comptabilisation est prescrite par les nouvelles normes;

(b) n'a pas comptabilisé d'éléments en tant qu'actifs ou passifs si les nouvelles normes n'autorisent pas une telle comptabilisation;

(c) a reclassé les éléments qu'elle comptabilisait auparavant dans une catégorie donnée d'actifs, de passifs ou de composantes des capitaux propres, mais qui, selon les nouvelles normes, appartiennent à une autre catégorie;

(d) a appliqué les nouvelles normes pour l'évaluation de tous les actifs et passifs comptabilisés.

Conformément aux exigences du chapitre 1501, les méthodes comptables décrites à la note 3 ont été appliquées uniformément pour tous les exercices présentés dans ces états financiers et les ajustements qui découlent de l'adoption des nouvelles normes ont été appliqués rétrospectivement sauf dans les cas où l'Organisme s'est prévalu d'exemptions permises en vertu du chapitre 1501. L'adoption des nouvelles normes n'a eu aucune incidence sur les états financiers.

3. Méthodes comptables

Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse et les placements à court terme dont l'échéance est de trois mois ou moins à partir de la date d'acquisition.

Enviro-Accès Inc.

Notes complémentaires des états financiers

31 mars 2013 et 2012

3. Méthodes comptables (suite)

Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers de l'Organisme sont constatés initialement à la juste valeur au moment où l'Organisme devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Par la suite, tous les instruments financiers détenus par l'Organisme sont évalués au coût après amortissement.

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers évalués à la juste valeur après leur comptabilisation initiale sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument évalué au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire et comptabilisé en résultat net à titre de produit ou de charge d'intérêt.

Dans le cas des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'Organisme comptabilise en résultat net une réduction de valeur, le cas échéant, lorsqu'il y a des indications de dépréciation et qu'elle observe un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et que la réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise à même le résultat net de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. L'amortissement est calculé en fonction de leur durée de vie utile selon les méthodes, sur la durée et aux taux suivants :

Amélioration locatives	Linéaire	Durée du bail
Matériel de bureau	Dégressif	20 %
Matériel informatique	Dégressif	30 %

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme comme les immobilisations corporelles et les actifs incorporels (autres que les actifs incorporels ayant une durée de vie indéfinie) sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est constatée lorsque leur valeur comptable excède le total des flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur à la date de perte de valeur.

Enviro-Accès Inc.

Notes complémentaires des états financiers

31 mars 2013 et 2012

3. Méthodes comptables (suite)

Constatation des produits

L'Organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotation sont constatés à titre d'augmentation directe des actifs nets.

Les revenus de placements affectés sont constatés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les revenus de placements non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

Les contributions en services sont comptabilisées à la juste valeur des services rendus.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits d'exploitation et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Parmi les principales composantes des états financiers exigeant de la direction qu'elle établisse des estimations figurent la provision pour créances douteuses, les honoraires et contributions non facturés, les durées de vie utiles des actifs à long terme et les produits reportés. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

4. Contribution

Une contribution d'Environnement Canada de 400 000 \$ est confirmée jusqu'au 31 mars 2014. La contribution doit être utilisée pour rendre certains services et certaines activités admissibles et sert à couvrir certaines dépenses admissibles. Les activités et les dépenses, pour l'exercice clos le 31 mars 2013, ont fait l'objet d'un rapport qui a été approuvé par Environnement Canada.

5. Débiteurs

	31 mars 2013 \$	31 mars 2012 \$	1 avril 2011 \$
Honoraires et contributions	222 727	321 778	418 978
Honoraires et contributions non facturés	247 988	452 944	277 457
	470 715	774 722	696 435
Provision pour créances douteuses	(11 906)	(11 906)	(14 118)
	458 809	762 816	682 317

Enviro-Accès Inc.

Notes complémentaires des états financiers
31 mars 2013 et 2012

6. Immobilisations corporelles

	31 mars 2013		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Amélioration locatives	31 030	31 030	-
Matériel de bureau	97 545	79 369	18 176
Matériel informatique	110 100	82 243	27 857
	238 675	192 642	46 033

	31 mars 2012		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Amélioration locatives	31 030	31 030	-
Matériel de bureau	89 336	76 736	12 600
Matériel informatique	102 277	76 605	25 672
	222 643	184 371	38 272

	1 avril 2011		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Amélioration locatives	31 030	31 030	-
Matériel de bureau	82 576	75 016	7 560
Matériel informatique	91 469	69 733	21 736
	205 075	175 779	29 296

7. Crédoiteurs et charges à payer

	31 mars 2013	31 mars 2012	1 avril 2011
	\$	\$	\$
Créditeurs	76 366	49 545	37 883
Salaires, bonis et vacances	66 098	98 427	53 000
Sommes à remettre à l'État	26 640	1 223	24 668
Charges à payer	9 850	17 300	4 905
	178 954	166 495	120 456

Enviro-Accès Inc.

Notes complémentaires des états financiers
31 mars 2013 et 2012

8. Renseignements complémentaires à l'état des flux de trésorerie

	2013	2012
	\$	\$
<i>Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation</i>		
Débiteurs	304 007	(80 499)
Charges payées d'avance	(1 265)	539
Créditeurs et charges à payer	12 459	46 039
Produits reportés	(114 496)	(86 892)
	<u>200 705</u>	<u>(120 813)</u>

9. Opérations non monétaires

Au cours de l'exercice, l'Organisme a reçu des contributions en services pour un montant de 47 876 \$ (49 310 \$ en 2012), lesquelles sont incluses dans les produits de contributions. Ces contributions en services sont comptabilisées à titre de charges dans le poste Experts-conseils pour les mêmes montants que les produits de contributions.

10. Engagements

L'Organisme loue des locaux en vertu de contrats de location-exploitation venant à échéance entre octobre 2013 et mars 2014. Les loyers futurs s'élèvent à 57 872 \$.

11. Instruments financiers

Risque de crédit

L'Organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Il effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances. De plus, les placements temporaires représentent des fonds de marchés monétaires auprès de banques à chartes canadiennes. Il est exposé à un risque de crédit à l'égard de la juste valeur favorable de ses placements. Afin de réduire ce risque, l'Organisme s'engage dans ses contrats d'instruments financiers avec des institutions financières reconnues dont le crédit est de premier ordre.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt lié aux placements temporaires portant intérêt est limité au risque de taux d'intérêt attribuable à leur valeur relative, et dans le cas des placements à court terme, à leur échéance à court terme.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'Organisme ne soit pas en mesure de remplir ses obligations financières à leur échéance. L'Organisme surveille le solde de son encaisse et ses flux de trésorerie qui découlent de son exploitation pour être en mesure de respecter ses engagements. Au 31 mars 2013, les principaux passifs financiers de l'Organisme étaient les suivants : les créditeurs et charges à payer et les produits reportés.

Enviro-Accès Inc.

Notes complémentaires des états financiers

31 mars 2013 et 2012

12. Information concernant le capital

Le financement des activités de l'Organisme est constitué presque uniquement de contrats gouvernementaux et de revenus d'honoraires. Les fonds disponibles sont répartis entre les diverses activités de l'Organisme en fonction des priorités établies par le Conseil d'administration.